



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1700 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 4 octobre 2010

Communiqué de presse

Coup de projecteur sur les 81 mesures principales mises en place pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est l'occasion pour la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) de présenter une photographie des politiques mises en place depuis plusieurs années dans le domaine. Les principales mesures concertées des différentes directions de l'Etat, ainsi que les projets phares des années à venir ont fait l'objet d'un coup de projecteur lors de la conférence de presse donnée par la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. Un avant-goût d'un rapport sur la pauvreté qui verra le jour en 2012.

"La question cruciale de la pauvreté touche toutes les directions de l'Etat et toutes les parties de la société fribourgeoise. Elle est une priorité du Conseil d'Etat". C'est avec ces mots que la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre a introduit la conférence de presse destinée à relever le travail effectué dans ce domaine depuis plusieurs années. Car une politique de lutte contre la pauvreté ne se résume pas à la question de l'aide sociale, mais, par ses aspects multidimensionnels et transversaux, elle requiert des actions concertées dans tous les domaines. Elle revêt autant une dimension quantitative, à savoir matérielle, qu'une dimension qualitative, c'est-à-dire culturelle ou sociale.

La lutte contre la pauvreté, un enjeu démocratique

Les actions de l'Etat sont réparties selon deux orientations rappelant que la prévention et la lutte contre la pauvreté peuvent être ciblées sur des groupes de population définis, exposés au risque de pauvreté, ou orientées sur des situations dans lesquelles toutes sortes de personnes courent un risque accru de précarité. Une panoplie de pas moins de 55 mesures principales instaurées ou renforcées durant les dix dernières années et de 26 mesures en cours de réalisation figurent dans l'état des lieux fribourgeois. Elles sont toutes liées à des objectifs dictés par la Constitution fribourgeoise. Prévenir et lutter contre la pauvreté devient ainsi un enjeu démocratique.

Parmi les mesures mises en exergue par la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre figurent l'augmentation des déductions fiscales pour améliorer le revenu disponible des familles, le renforcement de la plate-forme jeunes et le soutien aux solutions transitoires en faveur de la formation professionnelle des jeunes en difficulté, le développement de la validation des acquis pour accroître les niveaux de qualification, la modification de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance pour faciliter la conciliation entre vie familiale et exigences professionnelles, la mise sur pied d'un

guichet social simplifiant l'accès aux différentes prestations, le soutien à l'intégration des migrants, le renforcement de la prise en charge des chômeurs de longue durée, l'octroi de subsides pour les primes LAMal, les prestations complémentaires pour familles disposant d'un faible revenu ou encore le régime d'allocation maternité pour toutes les mères du canton. Une liste non exhaustive qui démontre les aspects à la fois multidimensionnels et interdirectionnels de la lutte contre la pauvreté.

Femmes et jeunes particulièrement touchés

Anne-Claude Demierre a saisi l'occasion pour rappeler quelques chiffres sur la pauvreté en Suisse et à Fribourg. Selon la définition que l'on retient de la problématique, ce sont entre 235'000 et 380'000 personnes qui sont touchées en Suisse, plus de 6'000 dans le canton de Fribourg. Le taux d'aide sociale, l'un des indicateurs de pauvreté, est de 2.9% (chiffres 2008) de la population suisse. Pour le canton de Fribourg, il est de 2.4% (chiffres 2009). Les femmes, souvent à la tête de familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangères sont autant de groupes touchés par la précarité. Depuis quelque temps, la pauvreté des jeunes prend une ampleur inquiétante. Autre phénomène, on compte aujourd'hui presque autant de personnes sans emploi que de femmes et d'hommes qui vivent dans la précarité malgré un travail. Selon les derniers chiffres connus, ces personnes que l'on appelle des working poors sont près de 147'000, soit 4.4% de la population suisse.

Un rapport attendu pour 2012

Le canton de Fribourg n'a pas attendu la proclamation de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion pour se préoccuper de la problématique. Le vaste dispositif en place est régulièrement complété et amélioré en tenant compte de l'évolution de la société et des besoins des catégories de personnes concernées. Pour évaluer les résultats des politiques mises en place, le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable à la demande exprimée par les députés Burgener Woeffray et Fasel d'établir des rapports réguliers, notamment sous la forme de données quantitatives et qualitatives. Il se limitera par contre à un rapport par législature, le premier étant envisagé pour 2012.

Ouverture de l'exposition "Si jamais"

Anne-Claude Demierre a encore rappelé l'ouverture de l'exposition "Si jamais" consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, qui se tient à Fribourg Centre à partir du 4 octobre 2010. Il s'agit d'une exposition abordant la thématique de manière interactive et ludique. Nombre d'animations parallèles sont prévues durant toute la durée de cette manifestation, offrant une plateforme à diverses institutions (Caritas, Pro Senectute, Croix Rouge fribourgeoise, etc.) et services de l'Etat (action sociale, santé publique, enfance et jeunesse). Sont prévues des consultations budgétaires, un guichet social, des ateliers pour enfants, etc. En marge de l'exposition, un cycle de conférences sera donné à l'Université de Fribourg sur le thème "J'exclus donc je suis ?" et un café scientifique abordera le problème de la pauvreté sous l'angle de l'accès au savoir.

Exposition « Si jamais » - du 4 au 16 octobre 2010 à Fribourg Centre

Programme : www.fr.ch/dsas

Informations et contact : Claudia Lauper

Contacts

DSAS, Service de l'action sociale, François Mollard, Chef de service, T +41 26 305 29 90

Communication : DSAS, Claudia Lauper, conseillère scientifique, T +41 26 305 29 04 ou +41 79 347 51 38